

me temps un parti d'environ 300 Iroquois de faire une course dans notre colonie où ils brûlèrent 30 maisons de nos habitants dispersés le long du fleuve St-Laurent, profitant pour cela de l'occasion de mon absence pendant que j'allais ravitailler le Fort de Cataracouy à la tête des principales forces du pays.

Le chevalier Andros envoya ensuite déclarer à M. de Denonville que les Iroquois étaient sujets du Roi, son maître et que, comme tels, il les prenait sous sa protection.

A mon départ pour la France, nous reçûmes avis que les Anglais assemblaient du monde à Orange et aux environs, à dessein de les envoyer avec des Iroquois à Michilimakinac, pays des Outawas qui nous appartient, ce qui ne pouvait être qu'à dessein de s'en emparer comme ils avaient déjà tenté il y a deux ans, et de se saisir de toutes les pelleteries qui y ont été amenés de tous les pays des environs pour le compte de nos négociants, et qu'on estime à la valeur de près de 800,000 livres ; et cela, sous prétexte de reprësailles de quelques effets que les Français ont enlevés tant aux Iroquois qu'à 70 Anglais qui furent pris, il y a deux ans allant au dit Michilimakinac pour y débaucher nos Sauvages par des présents et par le bon marché qu'ils leur font de leurs marchandises ; de sorte qu'il y a tout lieu de craindre que les dits Anglais et Iroquois n'aient exécuté cette résolution depuis mon départ.

Les choses étant en cet état dans le temps que le chevalier Andros reconnaissait l'autorité du roi d'Angleterre, ce serait se flatter inutilement que d'espérer de les trouver mieux disposés depuis l'usurpation du Prince d'Orange, qui, comme il l'a déjà remarqué, sera assurément reconnu tant par le chevalier Andros qui est protestant né dans l'Ile de Jersey que par la Nouvelle-York dont les habitants